Commune de Tréméreuc
Département des Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212203681-20251211-13122025_9-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 Décembre à vingt heures
Sur convocation en date du 4 décembre 2025, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Bruno Fontaine, Maire de Tréméreuc.
Membres en exercice : 14

Etaient présents : Monsieur Bruno Fontaine, Monsieur Pascal Le Gaillard, Monsieur Rémi Lemeur, Monsieur Stéphane Maisonneuve, Monsieur Philippe Rouinsard, Monsieur Serge Briard ; Madame Elodie Pelletant ; Madame Nelly Troadec ; Madame Dominique Demezet ; Monsieur Denis Boisivon Monsieur Brivaël Perrinel ; Madame Laëtitia Briard ; Madame Ciara Martin
Procurations : aucune
Était absent : Monsieur Jacques LELANDAIS

Secrétaire de séance : Madame Elodie Pelletant

2025-62 Travaux Création de deux logements au-dessus de la médiathèque et demande de subventions Bien vivre Partout (Région).

Monsieur le Maire explique que dans le but d'augmenter et d'améliorer son offre locative, la commune de Tréméreuc lance une opération de création de 2 logements en lieu et place d'un appartement désaffecté, au-dessus de la médiathèque.
Un audit énergétique réalisé, a identifié un bouquet de travaux permettant d'atteindre une réduction d'au moins 60 % des consommations d'énergie.
Le projet devra être exemplaire et s'inscrire dans une logique de coût global minimisé.
Le coût de l'opération estimé s'élèverai à **260 000 € HT.**

Afin de nous soutenir dans ce projet nous allons solliciter des subventions : Bien vivre Partout (Région).

Plan de financement :

- **Coût total estimé : 260 000 €**
- **BIEN VIVRE PARTOUT 12.20% : 31 765 €**
- **Fond de concours 9.62% : 25 007.98 €**
- **DETR et DSIL 30% : 78 000 €**
- **Autofinancement : 125 227.02 €**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte le plan de financement**
- **Décide de solliciter la demande de subvention Bien vivre Partout (Région).**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de cette opération**

MAIRIE DE TREMEREUC 22 CÔTES D'ARMOR

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire, Bruno Fontaine